

Annexe 7 : Référentiel de compétences intégré interréseaux en bachelier sage-femme

6.1 Compétence 1 : Surveiller la grossesse physiologique, le travail et le post-partum

Diagnostiquer, accompagner, surveiller et promouvoir les processus physiologiques au cours de la préconception, de la grossesse, du travail, de l'accouchement, du post-partum, de la parentalité et de la petite enfance. La sage-femme promeut, soutient et accompagne l'allaitement maternel. Au cours du processus reproductif et périnatal qui se déroulent de façon normale, la sage-femme réalise de façon autonome des actes obstétricaux, conduit l'accouchement et elle prescrit les analyses nécessaires et les médicaments.

- Elle a une connaissance approfondie des sciences de l'obstétrique et de la gynécologie ;
- Elle connaît la science médicale générale (fonctions biologiques, anatomie, physiologie et pathologie) ;
- Elle connaît la pharmacologie sur le plan de l'obstétrique, la fertilité, la néonatalogie et la gynécologie ;
- Elle réalise une consultation préconceptionnelle ;
- Elle donne des conseils à la femme et à son partenaire éventuel en ce qui concerne le planning familial ;
- Elle diagnostique la grossesse ;
- Elle accompagne, surveille, promeut de façon autonome une grossesse à faible risque ;
- Elle stimule la connaissance d'une approche physiologique à tous les stades de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum ;
- Elle réalise une consultation prénatale pour une grossesse à faible risque ;
- Elle prescrit de façon autonome les médicaments nécessaires dans le cadre de ses compétences ;
- Elle accompagne et surveille un accouchement à faible risque ;

- Elle réalise un accouchement à faible risque ;
- Elle accompagne et surveille la période du post-partum à faible risque ;
- Elle promeut, soutient et accompagne l'allaitement au sein ;
- Elle soutient et accompagne l'allaitement artificiel ;
- Elle effectue la rééducation périnéo-sphinctérienne ;
- Elle assure la continuité des soins ;
- Elle surveille et stimule des soins optimaux pour le jeune enfant.

6.2 Compétence 2 : Evalueur des situations à risques

Déceler de façon autonome des risques et des complications éventuel(le)s, intervenir de façon adéquate, consulter des médecins et d'autres professionnels des soins de santé, et adresser la femme de façon appropriée. Si nécessaire, entreprendre des mesures d'urgence jusqu'à l'arrivée du médecin.

- La sage-femme évalue chaque situation et détecte les risques éventuels et/ou les complications sur le plan de préconception, de la fertilité, de l'obstétrique (grossesse, travail, accouchement, post-partum), de la néonatalogie et de la gynécologie ;
- Elle détermine la nécessité de demander et réalise éventuellement un examen en cas de risques et/ou de complications ;
- Elle interprète et rapporte les résultats et, si nécessaire, prendre les mesures qui s'imposent ;
- Le cas échéant, elle adresse de façon appropriée la femme aux médecins et à d'autres professionnels des soins de santé ;
- En cas d'urgence et dans l'attente du médecin, elle peut réaliser la réanimation néonatale, l'accouchement du siège, l'extraction manuelle du placenta et la révision utérine.

6.3 Compétence 3 : Collaboratrice dans le cas de pathologies

Dispenser des soins adéquats et accompagner des situations à risque plus élevé ou en cas de complications en collaboration avec le médecin et sous la responsabilité de celui-ci.

- Elle prend en charge l'admission d'une femme enceinte présentant des risques et/ou des complications ;

- Elle adapte la fréquence et la nature du suivi, en concertation avec le médecin, en fonction des risques et/ou des complications ;
- La sage-femme prend activement part aux décisions médicales, elle dispense des soins adéquats et elle se charge des tâches qui lui sont déléguées dans les limites de ses compétences ;
- Elle dispense des soins adéquats et accompagne la grossesse, le travail, l'accouchement et le post-partum et/ou des complications, en collaboration avec le médecin et avec d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle prend en charge la sortie et assure la continuité des soins en cas de risques et/ou de complications ;
- Elle suit la femme et son partenaire confrontés à des problèmes de fertilité, en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle prend en charge l'admission de la femme et/ou de son partenaire pour des problèmes de fertilité, en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle dispense des soins adéquats et accompagne en cas de problèmes de fertilité en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle prend en charge la sortie et assure la continuité des soins pour les problèmes de fertilité en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle prend en charge l'admission du nouveau-né qui présente des risques et/ou des complications, en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle dispense des soins adéquats et accompagne le nouveau-né qui présente des risques et/ou des complications, en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle accompagne les parents et la famille de façon adéquate durant la phase d'admission, d'hospitalisation, de préparation à la sortie et en cas de décès ;
- Elle prend en charge l'admission de la femme qui présente des problèmes gynécologiques, en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle dispense des soins adéquats et accompagne en cas de problèmes gynécologiques en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé ;
- Elle prend en charge la sortie et assure la continuité des soins pour les problèmes gynécologiques en collaboration avec des médecins et d'autres professionnels des soins de santé.

6.4 Compétence 4 : Gardienne de la situation psychosociale

Situer la femme et son entourage dans le contexte familial, psychosocial, mental, sociétal et culturel, anticiper de façon appropriée et l'adresser, si nécessaire, vers le(s) professionnel(s) des soins de santé approprié(s).

- Elle reconnaît et respecte les particularités psychosociales de la femme, de sa famille et de son entourage ;
- Elle stimule le lien entre les parents et l'enfant ;
- Elle surveille et promeut les soins psychosociaux de l'enfant (à naître) ;
- Elle reconnaît les situations de crise psychosociale, dispense les soins appropriés et en assure le suivi et, le cas échéant, elle adresse la femme à l'intervenant approprié ;
- Elle reconnaît et respecte la diversité et l'expérience interculturelle.

6.5 Compétence 5 : Promoteur de la santé

Contribuer efficacement à la prévention et à la promotion de la santé conformément aux principes de promotion de la santé.

- Elle conseille ;
- Elle informe et rend des avis dans le cadre de son domaine professionnel ;
- Elle sensibilise les jeunes quant à l'importance de la prévention en matière de santé reproductive. Elle informe en matière de fécondité, de sexualité, tant sur l'aspect relationnel que les soins préconceptionnels ;
- Elle organise de façon autonome des méthodes d'intervention et évalue l'impact sur le comportement de santé ;
- Elle prend des mesures préventives spécifiques afin de maintenir et de promouvoir la santé ;

6.6 Compétence 6 : membre d'une équipe de soins, communication et coordination

Veiller à la continuité des soins dans un cadre pluridisciplinaire. Communiquer de façon experte et adéquate, oralement et par écrit, avec collègues, médecins, d'autres professionnels de soins et avec un large public.

- Elle écoute attentivement et communique correctement avec les personnes en demande de soins et les professionnels des soins de santé ;
- Elle connaît et utilise correctement les structures du système de soins de santé et des autres établissements concernés par les problèmes de santé, sociaux et éducatifs ;
- Elle connaît et respecte les compétences des professionnels des soins de santé avec lesquels elle collabore ;
- Elle se concerta et travaille en interdisciplinarité afin de garantir la continuité et l'efficacité des soins ;
- Elle réalise des tâches administratives, organisationnelles et de coordination dans une structure intra- et/ou extrahospitalière ;
- Elle rapporte de façon correcte, tant oralement que par écrit ;
- Elle intègre l'informatique médicale et les services de santé en ligne dans l'exercice de sa profession ;
- Elle centralise les besoins en soins, coordonne, délègue si nécessaire et supervise.

6.7 Compétence 7 : Gardienne du cadre juridique et du code de déontologie

Intervenir de façon éthiquement justifiée, dans les limites de la déontologie et de la législation, y compris du secret professionnel.

- Elle agit conformément aux normes juridiques et déontologiques et aux règles relatives à l'exercice de la profession ;
- Elle défend le bien-être de la mère et de l'enfant en respectant leurs droits ;
- Elle agit et réfléchit à partir d'un cadre de référence éthique ; elle conseille et soutient la prise de décisions éthiques.

6.8 Compétence 8 : Promoteur de la qualité

Dispenser des soins professionnels, de haute qualité et sûres et mettre en œuvre des innovations.

- Elle est capable d'étayer, d'exprimer et de transmettre sa propre vision de la surveillance et de la promotion des soins de qualité aux autres professionnels des soins de santé et aux autres collaborateurs de gestion ;

- Elle est informée des normes de qualité et agit en ce sens ;
- Elle se profile de façon adéquate en tant que sage-femme au sein de la société ;
- Elle analyse de façon critique la dispensation de soins, les nouvelles tendances et les connaissances scientifiques et travaille de façon constructive au développement, à l'implémentation et à l'évaluation de projets d'innovation ;
- Elle a les connaissances pour pouvoir assurer des tâches de gestion et de politique.

6.9 Compétence 9 : Dispensateur de soins étayés scientifiquement

Dispenser des soins étayés scientifiquement en intégrant les dernières avancées scientifiques. Réaliser ou participer à la recherche scientifique.

- Elle initie la recherche et est en mesure de formuler une réponse par rapport à un problème déterminé ;
- Elle réfléchit et agit conformément à la « evidence-based medicine/midwifery practice » ;
- Elle collabore à l'enregistrement des données dont l'objectif est d'optimiser les soins périnataux ;
- Elle collabore à des projets de recherche scientifique dont l'objectif est d'optimiser les soins périnataux ;
- Elle contribue à la diffusion des résultats de la recherche.

6.10 Compétence 10 : Coach

Coacher et accompagner les collègues et les étudiants de sa propre discipline ainsi que d'autres disciplines, en vue de garantir des soins de haute qualité.

- Elle remplit le rôle de mentor pour les collègues et les étudiants ;
- Elle donne un feedback oral et/ou écrit aux collègues et aux étudiants en vue de garantir des soins de qualité ;
- Elle est un modèle pour les collègues, les étudiants et les professionnels des soins de santé d'autres disciplines.

6.11 Compétence 11 : Praticienne professionnelle

Se professionnaliser par le biais d'une réflexion critique et d'une formation permanente.

- Elle mène une réflexion critique sur son expertise professionnelle ;
- Elle élabore et exécute un plan de développement adéquat ;
- Elle suit des activités de professionnalisation dans le cadre d'un apprentissage continu, conformément à la législation ;
- Elle collabore à l'image et à la professionnalisation de la profession, notamment par le biais d'organisations professionnelles en Belgique et à l'étranger ;